Mon mémo

Les documents essentiels à prendre avec moi
• Ma pièce d'identité
• Ma carte de mutuelle
● Un moyen de paiement□
• Le consentement éclairé
$ullet$ Le questionnaire pré-anesthésique rempli \Box
ullet Mes ordonnances de traitement $lacksquare$
 Mes bilans prescrits par le praticien

Je n'oublie pas non plus

(radiologiques, biologiques)...

- De signaler tout changement dans votre état de santé
- Rester à jeun 6h avant votre arrivée
- Ne pas boire 2h avant votre arrivée
- Prendre une douche le matin de l'intervention avec un savon neutre neuf
- Venir sans maquillage et enlever le vernis à ongles
- Ôter vos lentilles, bijoux, piercings
- Ne pas apporter d'objet de valeur
- Les dispositifs prescrits (par exemple : béquilles, attelles, bas à contention, ...)

Je m'assure que

- Une personne est prévenue et me raccompagnera lors de ma sortie
- Une personne de confiance est désignée

la prise en charge des enfants

Les documents essentiels à prendre avec moi

- Le livret de famille (pour mon enfant)
- Le carnet de santé (pour mon enfant)
- L'autorisation d'opérer signée par les deux représentants légaux (pour mon enfant) - aucune prise en charge chirurgicale sans ce document

Je n'oublie pas non plus

• Le doudou de mon enfant



Les suites de votre intervention

De retour à votre domicile, vous devez avoir les médicaments anti-douleur prescrits lors de la consultation d'anesthésie.

En cas de problème ou pour toute question

N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de l'unité, via les numéros de téléphone Inscrits sur les documents remis lors de votre sortie.

Le lendemain de votre intervention

Un suivi est assuré par le service ambulatoire le lendemain de votre intervention ou jusqu'à 3 jours après votre sortie, soit par SMS ou par téléphone.

Le Groupe Vivalto Santé

Créé en 2009 par Daniel CAILLE, Vivalto Santé devient l'un des acteurs majeurs de l'hospitalisation en Europe. Il est constitué d'un réseau de 91 établissements de santé répartis dans 6 pays (France, Suisse, Portugal, Espagne, Tchéquie et Slovaquie) au sein desquels travaillent près de 6 000 praticiens et plus de 20 000 salariés. En France, Vivalto Santé compte 50 établissements ; ce qui en fait le troisième acteur de l'hospitalisation privée. Depuis plus de 12 ans, Vivalto Santé connaît une croissance significative grâce à sa stratégie d'acquisition. Le Groupe tire son attractivité d'un modèle d'entreprise unique : « la Troisième Voie ». Ce modèle est fondé sur un partenariat médical et capitalistique regroupant à la fois les praticiens du Groupe et des investisseurs financiers pour une gouvernance partagée. Cette approche spécifique permet d'associer les praticiens aux décisions stratégiques des établissements dans lesquels ils exercent.

Le Groupe Vivalto Santé est le 1er groupe de cliniques privées à s'être engagé dès septembre 2020 dans une démarche d'entreprise à mission en inscrivant dans ses statuts, sa raison d'être au service des patients tout au long de leur parcours de soins et tout au long de leur vie. Six engagements ont été pris qui concernent le système de gouvernance partagée avec le corps médical, la prise en charge globale de tous les patients sur ses territoires, l'inclusion des professionnels et la pérennité de l'entreprise. Par ailleurs, le Groupe Vivalto Santé s'est engagé à maîtriser son empreinte environnementale et fait de l'innovation et de la Recherche des priorités au profit des patients, des médecins et des salariés.

Site web: https://www.vivalto-sante.com/

Plan de l'établissement et accès



Numéros utiles

- Accueil: 02 32 38 95 09
- Service ambulatoire: 02 32 38 96 51
- Service des urgences : 02 32 38 95 29
- Service de consultations : 02 32 38 95 00
- Radiologie: 02 32 38 96 96

Coordonnées

Hôpital Privé Pasteur 58 boulevard Pasteur 27 000 EVREUX





Bienvenue

À L'HÔPITAL PRIVÉ DE L'EURE



Mon praticien :
Numéro de téléphone du secrétariat :

Date de consultation d'anesthésie

Date de l'intervention :

La chirurgie ambulatoire désigne la réalisation d'actes sur des patients regagnant leur domicile le jour même. L'organisation de l'hospitalisation ambulatoire est donc centrée sur le patient avec un objectif : optimiser sa durée de séjour au strict temps utile afin d'améliorer son confort et la qualité de son accueil. Votre passeport ambulatoire contient les documents nécessaires à chaque étape administrative et médicale de votre prise en charge. C'est pourquoi, il faut le conserver et le présenter avec les documents complétés à chaque rendez-vous

EN CAS D'EMPÊCHEMENT

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter le jour de l'intervention, vous devez prévenir par téléphone ou par mail, au plus vite, le secrétariat de l'unité d'anesthésie et de chirurgie ambulatoire dont vous dépendez. Vous serez contacté la veille de votre hospitalisation pour confirmer l'horaire de votre entrée et vous communiquer les dernières consignes.

En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter en journée au 02 32 38 96 51, le soir et les week-ends au 02 32 38 95 29.





Mon parcours de soins

1. La préparation de votre intervention

Lors de votre consultation de chirurgie

Lors de cette consultation, le chirurgien peut vous prescrire des dispositifs médicaux, type attelles, bas de contention...

Commandez-les rapidement et essayez-les : ils sont nécessaires pour votre hospitalisation.

5. Le jour de votre intervention

Vous êtes accueilli(e) dans le service de chirurgie ambulatoire en passant par le bureau des admissions. Dès votre arrivée, toute l'équipe médico-soignante est à votre disposition pour vous informer sur le déroulement précis de votre intervention.

• Préparation de votre admission

Vous transmettez les documents essentiels et la feuille d'hospitalisation à l'agent d'admission (cf. mon mémo pour ne rien oublier).

Préparation pour votre intervention

Vous êtes installé(e) en chambre/box, dans un lit ou un fauteuil, selon le type de votre intervention. Le personnel soignant vérifie votre tension et votre température et vous pose un bracelet d'identification. Une tenue spécifique pour la chirurgie vous est donnée.

Votre intervention au bloc opératoire

Vous vous rendez au bloc opératoire pour votre intervention, à pied, en fauteuil ou en brancard, selon votre chirurgie et dans une tenue respectueuse de votre dignité.

• Retour en chambre et collation

De retour dans votre chambre, une collation peut vous être proposée, s'il n'y a pas de contre-indication médicale.

Organisation de votre sortie

Votre sortie s'effectue, après validation. Vous quittez l'unité avec les recommandations à suivre à votre domicile ainsi que les numéros utiles de l'établissement. Pour votre sortie, vous pouvez être accompagné d'un taxi, vsl, bus

Documents relatifs à votre sortie

- ☐ Lettre pour votre médecin traitant
- ☐ Compte-rendu opératoire
- ☐ Ordonnance de soins et/ou de médicaments
- ☐ Consignes post-opératoires
- ☐ Rendez-vous post-opératoire avec le chirurgien.
- ☐ Arrêt de travail
- ☐ Certificat d'accident de travail
- ☐ Certificat descriptif des lésions si vous avez été victimes d'un accident
- ☐ Dispense d'activité scolaire ou sportive
- ☐ Certificat de présence parentale ou de l'accompagnant

Mon parcours de soins

2. Pour votre consultation d'anesthésie

Munissez-vous:

- ☐ De vos dernières ordonnances de traitement personnel
- ☐ De vos dernières analyses de sang et de votre carte de groupe sanguin
- ☐ De vos éventuels comptes-rendus radiologiques et cardiologiques

2

3. Lors de votre consultation d'anesthésie

Une **ordonnance de médicaments** anti-douleur vous est remise. Demandez-la si besoin.

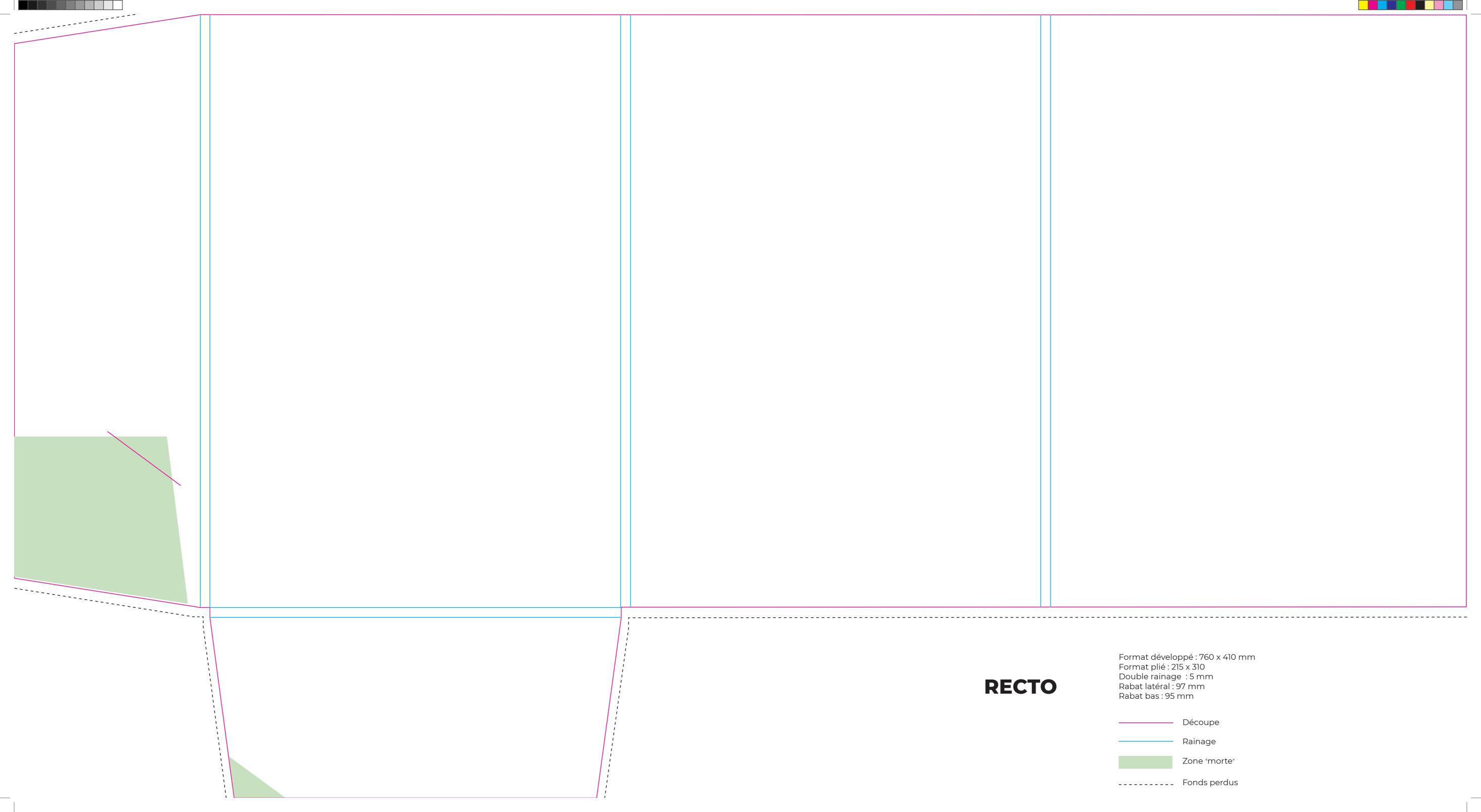
Allez en pharmacie pour récupérer vos médicaments, avant votre hospitalisation.



4. La veille de votre intervention

Pour une bonne organisation de votre prise en charge :

La veille de votre venue, vous recevez un SMS, pour préciser l'horaire de votre convocation.



		_
• •	· -	
		_